



pratique le développement durable

**En deux siècles, la maison Ackerman
s'est construite de génération en génération
dans le respect des hommes et des terroirs.
Aujourd'hui, l'entreprise va plus loin en inscrivant
dans sa mission une véritable démarche
de développement durable,
laquelle repose sur un bon équilibre
entre les volets social, économique et environnemental.**

Le développement durable est un mode de croissance associant compétitivité, emploi et environnement, ou comment répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

PREMIÈRE PRIORITÉ : UNE ÉCONOMIE Saine GARANTE D'UN DÉVELOPPEMENT EFFICACE

- **Une entreprise stable, ancrée dans son territoire**

Ackerman repose sur un actionnariat régional (des vignerons regroupés au sein des coopératives majeures de la Vallée de la Loire) : les décisions qui engagent l'avenir sont prises localement. Cela confère aussi au groupe la force de ne pouvoir être délocalisé.

- **Un suivi économique pointu**

Ackerman a choisi de définir un grand nombre d'indicateurs économiques qui permettent un suivi de la marche de l'entreprise au plus près de la réalité.

- **Garantir une production de qualité**

Ackerman est l'une des seules maisons de vins de Loire à avoir initié dès 1998 un système de management par la qualité basé sur les normes ISO. Elle respecte en outre deux référentiels privés issus de la grande distribution qui reposent sur quelques 300 exigences destinées à garantir la sécurité alimentaire : l'International Food Standard (IFS) et le British Retail Consortium (BRC).

- **Des garanties de traçabilité**

Des systèmes d'information permettent en particulier de suivre aussi bien l'aval –suivi des colis de l'entrepôt jusque chez le client – que l'amont - un numéro de lot permet de retrouver tous les intrants des produits commercialisés.

DÉFENSE DES VALEURS SOCIALES POUR UN DÉVELOPPEMENT SOCIALEMENT ÉQUITABLE

- **Une gestion attentive des ressources humaines**

Outre les 135 salariés et le recours ponctuel à des intérimaires ou du personnel de groupement d'employeurs fidélisés autant que possible, Ackerman fait appel à des travailleurs issus d'entreprises adaptées (EA) ou d'établissements au service d'aide par le travail (ESAT). Un atelier protégé avec quatre

personnes reconnues "travailleur handicapé" a été mis en place pour le reconditionnement de bouteilles.

L'ancienneté étant élevée, une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences a été mise en place pour prévoir les départs en retraite et anticiper les formations. C'est ainsi que certains postes fonctionnent en binômes.

- **Favoriser le dialogue social**

Un baromètre social est réalisé tous les ans à l'issue d'une enquête faite auprès du personnel sur le système de maladie et prévoyance, les avantages de l'entreprise, la communication interne, l'hygiène et la sécurité, l'organisation du travail, les relations professionnelles...

- **Développer la formation des salariés**

Le budget formation, en hausse, est deux fois plus important que le montant minimum légal. Les trois quarts des formations sont acceptées (développement du DIF et périodes de professionnalisation avec les entreprises de la région).

- **Accompagner les viticulteurs partenaires : mise à disposition d'un ingénieur viticole**

Celui-ci travaille avec les 50 viticulteurs en contrat partenaire qui fournissent la majorité des apports (500 ha de vignes). Il rencontre chaque viticulteur au moins 2/an, à la floraison et lors des vendanges pour contrôler le cahier des charges et optimiser la récolte. Prévisions météorologiques, situation actualisée de la pression parasitaire font l'objet de son bulletin d'information hebdomadaire.

LIMITE DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUEMENT CITOYEN

Dans le cahier des charges de ses fournisseurs, Ackerman a intégré une démarche développement durable pour les inciter à s'engager à ses côtés.

- **Réduction de l'utilisation de pesticides**

Une « Charte Raisons et Terroirs » mise en place en partenariat avec les viticulteurs a pour objectif d'optimiser les traitements en fonction de la hauteur de végétation, de son stade et de la pression parasitaire.

- **Respect des sols**

Les viticulteurs sont sensibilisés aux pratiques alternatives, notamment l'enherbement ou le travail du sol.

- **Une offre BIO**

Un crémant de Loire labellisé « agriculture biologique » (AB), élaboré à partir de raisins issus de l'agriculture biologique, est commercialisé.

- **Maîtrise des consommations d'eau et d'énergie**

La gestion de l'eau a fait l'objet d'une étude approfondie. En effet, 1,5 à 2 litres d'eau sont nécessaires pour un litre de vin. L'installation de compteurs pour différents postes devrait permettre d'identifier les secteurs particulièrement consommateurs d'eau pour ensuite mettre en place des actions de réduction. Un travail a déjà été réalisé sur certains matériels pour recycler l'eau et ainsi diminuer les besoins.

Mêmes procédures pour l'énergie : ainsi un nouveau groupe de froid avec récupération d'énergie a été mis en place en 2011.

- **Améliorer la gestion des déchets et des rejets**

14 types de déchets font l'objet d'un tri sélectif dont des partenaires locaux assurent le traitement ou la valorisation. Ackerman cherche aussi à améliorer le recyclage du liège en lien avec son fournisseur.

Pour les rejets, une station de prétraitement filtre les eaux rejetées sur le site de Chacé et le centre de vinification Dames de la Vallée possède une station d'épuration. D'autre part, chaque viticulteur est dans l'obligation d'avoir une aire de lavage du matériel agricole.

Et la consommation de papier au siège social a été réduite de 6 %...